

RÈGLEMENT DU CONCOURS « JE M'ABONNE À LA CHRONIQUE VERTE »

Le concours « Je m'abonne à la Chronique verte » est organisé par la MRC d'Abitibi-Ouest. Il débute le 8 mars 2017 et se termine le 14 juin 2017 à 23 h 59.

MODE DE PARTICIPATION

Sous réserve des conditions d'admissibilité du présent règlement, toute personne qui complète son inscription à la Chronique verte électronique de la MRC d'Abitibi-Ouest, disponible au www.mrcao.qc.ca, est admissible au concours.

Sous réserve des conditions d'admissibilité du présent règlement, toute personne ayant complété son inscription à la Chronique verte électronique de la MRC d'Abitibi-Ouest avant le 8 mars 2017 est également admissible au concours.

L'inscription est considérée complétée lorsque le participant a fourni une adresse courriel valide et a confirmé son consentement, via son adresse courriel, à recevoir la Chronique verte en version électronique.

Une même personne ne peut remplir qu'un seul formulaire pour une seule inscription au concours.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les participants doivent demeurer sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans.

Les employés et les membres du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest, ainsi que les membres de leur famille habitant sous le même toit ne peuvent participer au concours.

PRIX À GAGNER

1^{er} Prix : Une journée touristique avec guide, sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, d'une valeur approximative de 500 \$. Le gagnant aura le choix entre un forfait couple (2 adultes) ou un forfait familial (2 adultes et 2 enfants). Selon le forfait choisi, le participant se verra offrir un parcours à sélectionner parmi les thèmes suivants :

- Découverte nature ;
- Parcours agro ;
- Expérience culturelle.

Le forfait comprend le transport, les repas de la journée (dîner et souper), l'accompagnement par un guide et les droits d'accès aux sites visités. Il devra être utilisé au plus tard le 27 août 2017.

2^e Prix : Un bac de compostage domestique d'une valeur approximative de 80 \$.

SÉLECTION DES GAGNANTS

Les gagnants seront sélectionnés par tirage au sort le 15 juin 2017 parmi la liste des abonnées, en date du 14 juin 2017 à 23 h 59, qui ont confirmé leur consentement à recevoir la Chronique verte électronique.

Les gagnants seront contactés par courriel et devront répondre dans un délai de 4 jours ouvrables. Ils devront fournir une preuve de résidence sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest ainsi qu'une pièce d'identité valide avec photo. (Exemples : permis de conduire, carte d'assurance maladie, compte de taxes.)

CONDITIONS GÉNÉRALES

En prenant possession de leur prix, les gagnants dégagent la MRC d'Abitibi-Ouest de toutes responsabilités à l'égard des prix et de leur utilisation.

La MRC d'Abitibi-Ouest n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans le cas où son incapacité à procéder au concours résulterait d'un événement hors de son contrôle.

Les prix ne sont ni échangeables, ni monnayables ou transférables.

La participation au concours entraîne l'acceptation du présent règlement.



Bonne chance !